



Ollainville

DELIBERATION
N° CM 34/060/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 25 juin 2024 -

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
27

Présents et représentés :
27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 19 juin 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

PRÉSENTS : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, M. Nicolas FOUQUE,
M. Thierry FAVOCCIA, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoint au Maire,
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY,
M. Michel BURILLO, Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, M. Ludovic GOURDY,
M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Marie-Hélène CHAPDELAINÉ qui donne procuration à Mme Véronique MAFFÉO, M. Didier BONNIER qui donne procuration à M. Michel BURILLO, M. Patrick BONNEMYE qui donne procuration à Mme Muriel CHEVRON, M. Thierry DELCUPE qui donne procuration à M. Olivier MALECAMP, Mme Sophie Anne PÉAN qui donne procuration à Mme Marie-France DELANZY, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR, M. Nicolas PIOT qui donne procuration à M. Nicolas FOUQUE, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Philippe JOLY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Isabelle BOTIN

- **Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 29 avril 2024**

Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération n° CM02/033/2020 du 9 juin 2020, le Conseil Municipal lui a délégué, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées aux articles L 2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Depuis le 29 avril 2024, les décisions suivantes ont été prises :

N° décision	Date	Société	Libellé	Montant
35/2024	06/05/2024	Swank Films Distribution France SARL	Signature d'un contrat pour une projection publique non commerciale le 22/05/2024 à l'Espace Aragon – « Vaiana, la légende au bout du monde » – Swank Films Distribution France SARL	284.85 € TTC

36/2024	06/05/2024	SCI Valterre – Château de Vaux- le-Vicomte	Signature d'un contrat de réservation pour une visite guidée du Château de Vaux-le-Vicomte organisée par le Comité de Jumelage / Le 01/09/2024	3 248 € TTC Recette : 870 €
37/2024	14/05/2024	Entreprise PFC PICARDIE FROID	Refacturation des frais engagés au titre de la réparation d'une armoire froide à la cuisine centrale	858.64 €
38/2024	28/05/2024	Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91)	Signature d'une convention de formation « Équipier de Première Intervention (EPI) » / Le 27/06/2024 / Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne (ADPC 91)	250 € TTC
39/2024	03/06/2024	Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école de la Roche	Décision d'attribution des marchés de travaux	1 948 456.52€ TTC
40/2024	10/06/2024	A.S.C.E. VOILE ESPAR	Signature d'un bon de commande / Stage Voile de l'ALSH du 8 au 12/07/2024 / A.S.C.E. VOILE ESPAR	1 500 € TTC
41/2024	10/06/2024	-	Participations des familles – Stage d'été de l'Accueil de loisirs – Du 8 au 12 juillet 2024	-

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Prend acte de ces décisions.

Le 27 juin 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire

The image shows the official blue circular stamp of the Municipality of Vaux-le-Vicomte, Essonne. The stamp contains the text 'MAIRIE D'OLLAINVILLE' at the top and 'ESSONNE' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.